

Section Pierre LAIZÉ

BULLETIN n° 249 2° trimestre 2021

« Puisque je suis l'un d'eux, je ne renierai jamais les miens quoi qu'ils fassent [...]

Quoi que je pense alors sur eux, je ne servirai jamais de témoin à charge! »

Général d'armée et président de la Saint-Cyrienne, Bruno DARY



ÉDITO DU PRÉSIDENT



Silence dans les rangs!

Cet ordre impérieux, que nous avons souvent entendu aboyer lors de notre vie sous les drapeaux, vise désormais, par une scandaleuse pression médiatique et politique les officiers qui, par patriotisme, se sont exprimés sans détour sur la dérive d'un pays où la liberté d'expression se réduit comme une peau de chagrin et semble réservée aux élucubrations de certains commentateurs patentés, bien en cour dans le monde de la pensée unique et de la bien-pensance.

Avaient-il le droit - voire le devoir - de parler ou devaient-ils continuer à se taire ? Si je laisse chacun d'entre-vous libre de son jugement, je n'hésite pas, pour ma part, à m'exprimer en soulignant, sans avoir peur des mots, la décrépitude qui menace dangereusement la France.

Jusqu'où la tolérera-t-on ?

Dans son communiqué du 18 mai dernier, notre président, le général Caille, a évoqué « les tribunes de militaires » en concluant que « moins nous parlerons de cette polémique, moins le prestige, la loyauté, le droit des militaires et le dévouement réel des armées à la Patrie seront récupérés, contestés et attaqués... »

Si cette consigne de discrétion, dans un pays où les médias sont souvent provocateurs pour « faire le buzz » paraît fondée quand elle concerne un monde militaire peu rompu aux manipulations médiatiques, j'avoue être plus dubitatif en ce qui concerne les anciens, regroupés dans une association comme la nôtre qui, aujourd'hui, est un rassemblement de civils dégagés des contraintes de la « Grande Muette »

Combien d'anciens militaires d'active à l'UNP et, à contrario, combien d'appelés du contingent qui, un temps, portèrent le béret rouge en Algérie ou en OPEX, abandonnant provisoirement le costume civil qu'ils revêtirent à nouveau après leur temps de service ?

Si la solidarité qui nous rassemble dépasse ces contingences, si quand la France est en danger nous savons serrer les coudes, les civils que nous sommes désormais, outre un droit de critique et un devoir de vigilance, doivent pouvoir s'exprimer librement et dire clairement et individuellement ce qu'ils pensent, sans pour autant, engager notre association.

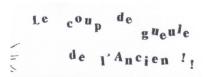
Nous restons des hommes d'ordre et de discipline pour qui « appeler un chat un chat » n'est pas contradictoire.

Le « silence dans les rangs » n'est plus obligatoire pour chacun d'entre-nous.

Repos! vous pouvez fumer!!!

Jacky HUILLET





Le droit de parler des anciens de la Grande Muette est contesté par certains.

On se perd en arguties sur le fait que les généraux en 2^e section sont toujours rappelables (comme en 1914) et donc d'active. Il fut un temps déjà lointain où les hautes autorités militaires s'exprimaient publiquement et tout le monde trouvait cela normal. Citons-en quelques-unes : les maréchaux Lyautey, Joffre, Pétain, Juin, De Lattre de Tassigny, le général de Gaulle. Certains ont occupé des postes de responsabilité « civile », ambassadeur, résident général, haut-commissaire, et même président de la République ou chef de l'Etat français.

Les militaires doivent-ils être rabaissés au niveau de « techniciens » de la guerre qui n'ont que le droit de fermer leur gueule en dehors de leur domaine de compétence ?

Quelle différence entre un mercenaire et un soldat de France ?

Le mercenaire sert loyalement les armes de la France avec Honneur et Fidélité, sans état d'âme.

Le soldat français sert loyalement les Armes de la France avec Honneur et Fidélité, mais des états d'âme, il en a, parce qu'il est patriote, que la France, elle est un peu à lui et qu'il la voit se déliter chaque jour un peu plus.

« France, ô ma France très belle, pour toi, je ferai bataille... »

ST CLÉMENT DE RIVIÈRE : LE MAIRE A L'HONNEUR



Madame le maire,

Le bureau et les adhérents de l'union nationale des parachutistes de l'Hérault, avec un peu de retard certes, mais non moins chaleureusement, vous adressent leurs plus vives félicitations pour votre nomination dans l'ordre national du mérite.

Bien respectueusement.

Jacky HUILLET Président de l'UNP 34

LA VIE DES SECTEURS



Secteur de BÉZIERS





A Béziers, représentation de l'UNP 34 lors des commémorations du massacre de la rue d'Isly à Alger le 26 mars et de la bataille de Camerone le 30 avril.

L'écusson des 30 ans d'UNP a été remis à Aimé BONAL dans son village d'Aumes.

Secteur d'AGDE:

- À Vias, le 25 avril 2021, Alain DARDARE a représenté l'UNP 34 lors de la célébration de la journée des déportés
- À Bessan, le soir à 17h30, s'est déroulée la même cérémonie.
- À Agde, le 29 avril, aux obsèques du capitaine Robert BAYLE, officier de la Légion d'honneur, croix de la valeur militaire avec 3 citations, président de la section 34 des DPLV/LH et vice-président national. Jean-Marie MONCHAUX, accompagné d'Alain portait le drapeau du secteur agathois de l'UNP 34
- Le 30 avril, sur la stèle de la Légion, Alain et Hervé DOUAY ont participé à la cérémonie de Camerone avec nos amis légionnaires.

Secteur MONTPELLIER

• Alain Lorrain, notre porte-drapeau a bien représenté l'UNP aux cérémonies des 8 et 27 mai.

IL Y A 60 ANS À ALGER, UN DÉPART DANS L'HONNEUR ...

1^{er} REP - ALGER, 21 avril 1961.

Il y a différentes façons de pleurer sur un désastre. Nous connaissons celle, lamentable, du dernier émir de Grenade s'enfuyant devant les Espagnols. Indignée sa mère l'humilia : « tu pleures comme une femme ce que tu n'as pas su garder en homme ». Tout à l'opposé, remplie de virile noblesse, nous savons celle des légionnaires parachutistes, le 21 avril 1961, à Alger. Leurs larmes trahissaient une émotion profonde et l'amertume d'avoir été trahis. Les parachutistes polonais et les hongrois avaient combattu l'impérialisme soviétique, tout comme les allemands à Stalingrad face aux T34 soviétiques. Certains avaient vu leurs frères d'armes décimés sur la RC 4, d'autres avec de lourdes pertes défendirent au corps à corps Claudine, dans la cuvette sacrée. Tous avaient dropé le djebel à n'en plus finir pour détruire les fellouzes et tous avaient ramené des camarades morts y compris leur glorieux chef de corps dont l'hélicoptère fut abattu. Ils en avaient subi bien des épreuves, tout au long de leur parcours au REP.

Si Boabdil dut déguerpir devant ses vainqueurs castillan ou aragonais, à Alger il en allait tout autrement. Légion et parachutistes avaient gagné sur le terrain, détruisant une à une les katibas rebelles exsangues. La politique changea leur destin par l'abandon de cette terre de France.

Les grandes douleurs sont muettes, comme la « grande » éponyme dont ils faisaient partie, mais là, pas de mutisme il fallait s'exprimer.

Par des cris, en scandant le dérisoire « Algérie française », par les larmes, elles apaisaient l'immense frustration de ces aristocrates du combat.

Comme pour exorciser désastre et traumatisme, les bérets verts jetèrent au sol leurs médailles. Dès qu'une rouge, une jaune, une croix ou une commémo jonchaient le sol, une main féminine la ramassait. En totale empathie, les Algéroises adjuraient les guerriers d'arborer leurs distinctions, sans elles ils n'auraient plus été véritablement eux-mêmes. Il y avait dans cette demande, comme un solennel renouvellement de remise de décoration.

Les hommes embarquèrent tristement dans les GMC : direction Zéralda. Du Gouvernement Général ou de l'immeuble de la radio-télévision jusqu'au quartier, dans l'ouest d'Alger et sur la côte, une immense foule les acclamait.

Lésés mais reconnaissants, les cris des Pieds-noirs couvraient par endroit une chanson de variété d'Edith Piaf, à la mode sur la TSF : « *Non rien de rien, non je ne regrette rien »*.

Dans les camions, le coude à la ridelle, les légionnaires l'avaient reprise in extenso. En l'anoblissant, ils en ont fait le chant culte que nous connaissons.

Ces véhicules kakis avaient largement éprouvé moteur et suspensions sur toutes les pistes chaotiques d'Algérie.

Rentrés à Zeralda, ils ne conduiraient plus les compagnies de combat dans les Aurès, où elles fouillaient avec succès grottes et mechtas et cassaient force rebelles.

Pierre Messmer, pourtant ancien légionnaire, dissoudra vite ce prestigieux régiment. On osmosa hommes et sous-officiers dans d'autres unités de la Légion, voire dans la Régulière.

Certains rejoignirent des officiers démissionnaires dans l'OAS, pour poursuivre le combat et garder l'honneur.

Les autres officiers furent enfermés au fort de Nogent ... et pas pour y gouter le petit vin blanc.

Il est des émissions lacrymales viriles : celles des parachutistes le 21 avril 1961.

En homme, ils pleurèrent ce qu'ils avaient su garder en homme. Il est de banales rengaines qui soudain, se chargent de sens et d'émotion : ne regrettons rien.







Les porte-drapeaux de Mostaganem



Mostaganem, qui vit naître notre estimé vice-président et trésorier Jean-Michel SANJUAN, était jusqu'à l'aube des années 50 une paisible petite ville française comme bien d'autres. Depuis Louis-Philippe, nombre de ses enfants servirent au 2^e régiment de tirailleurs. Six générations de Turcos s'illustrèrent pour le pays : au Mexique, en Crimée, à Sedan, en 14-18, en 39-45, en Indochine ; sous la monarchie de juillet, les premières contribuèrent même à pacifier l'Algérie.

L'édifice du monument aux morts de la ville porte dans son marbre la gloire du 2^e RT, et s'orne fièrement d'une statue d'un tirailleur fusil levé. Ville et monument rassemblent donc tous les éléments propres au patriotisme.

Ce sentiment n'y est pas qu'une idée, habitants et soldats le portent dans leurs tripes, qu'ils aient au combat ouvert des rations, de type E ou M.

Certains Turcos du cru moururent à la bataille de San Lorenzo ou à celle de Sébastopol, d'autres, sous les ordres de Mac Mahon perdirent la vie à Sedan face aux Prussiens. A Verdun les forts de Vaux et de Douaumont ainsi que la côte 304, bref tous les endroits chauds, en virent périr un grand nombre, sans compter la Somme ou plus tard le Rif.

Victorieusement guidés par Juin et le roi Jean, ils restaurèrent la grandeur de la France, en chassant le Boche : de Tunisie, de la ligne Gustave en Italie, de la Provence et des Vosges. Au Tonkin, ils furent dignes frères d'armes des parachutistes et des légionnaires.

Etre porte-drapeau des anciens combattants dans les années 50 à Mostaganem, signifiait avoir fait le mont Cassin et y avoir été cité vu le « placard » arboré. Mais aussi savoir que non loin du célèbre monastère, comme au Monte Mario à Rome, il y avait le séjour des frères morts. Là, veillés par nos éternelles trois couleurs flanquées d'une une mosquée et d'une église jumelles, s'alignent d'innombrables croix et croissants blancs, parsemés ici ou là, de quelques étoiles de David. Ici gisent des demi-dieux de l'Armée d'Afrique.

Tham Kouider savait donc tout l'honneur d'être porte-drapeau aux cérémonies patriotiques du souvenir et aux enterrements de frères d'arme. Fin 1956, les rebelles tentèrent de le dissuader en le menaçant de mort. Il en référa à son président et refusa de se dessaisir de cette charge glorieuse. Un groupe d'assassins l'abattit le 21 juin 1957.

Caid Metcha le remplaça, faisant aussitôt l'objet de menaces. Il s'obstina dans ce périlleux honneur et fut abattu le 21 iuin 1957.

Bensekrane Yahia, volontaire, inclina nos couleurs sur la stèle de son prédécesseur et les porta le 14 juillet 1957, des balles le frappèrent le 5 octobre. La mort tragique par le FLN de ces trois héros ne découragea nullement d'autres anciens Turcos.

Hennouni Besseghir devint fièrement le quatrième porte-drapeau de cette année. Le 5 octobre des hommes de main le tuèrent.

Hadjgache prit la suite avec honneur, malgré les poignantes scènes de fraternisation au forum d'Alger, les tueurs felouzes accomplirent leur œuvre sinistre le 8 août 1958.

Bey Bagdad porta alors fièrement l'étendard, le 14 juillet 1959, date symbolique, on lui fit perdre la vie.

Addad prit la relève ; faisant fi des menaces, il refusa de céder et poursuivit la mission de plus en plus chargée de sens, qu'on lui avait confiée ; il le paya de sa vie le 11 septembre 1959. On ne décourage pas un Turco porte-drapeau. **Rhamouni Lakdar,** déterminé, lui succéda. Il fut abattu le 7 novembre 1960.

« Les Turcos sont de bons enfants mais il ne faut pas qu'on les gêne », refrain de la marche des tirailleurs. Ceux qui vont volontairement mourir te saluent. Il s'en trouva encore de nombreux, dans la section des anciens combattants de Mostaganem, pour se porter volontaire.

Belarbi Larbi revendiqua la tâche sacrée qui lui revint de son plein gré et en connaissance de cause.

Dieu voulut qu'il n'en trépassât pas. A l'issue d'accords scélérats signés à Evian, alors que les rebelles étaient en déroute, la France perdait trois départements et rapatriait tant bien que mal et à la hâte, les Français qui les peuplaient. Belarbi Larbi en était et mourut de sa belle mort dans l'hexagone en 1995.

Comme celui de Tlemcen, le monument aux morts de Mostaganem fut lui aussi rapatrié.

Il fut confié à l'EAI à Montpellier en 1973, et y demeura 37 ans, avant de rejoindre la cour d'honneur du 1^{er} RTir à Epinal.

« Les morts gouvernent les vivants » expliquait notre compatriote Auguste Comte.

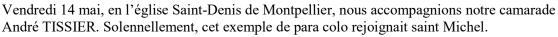
Nos neuf nobles porte-drapeaux sentaient au plus profond de leur âme patriote, la gouvernance des défunts héroïques. Le premier d'entre eux obéît à ceux de Crimée, de Verdun ou du Belvédère du mont Cassin. Les suivants reçurent aussi ces injonctions, rejointes par celles de leurs camarades successivement tombés pour leur mission sacrée.

Elles sublimaient leur ardent devoir, au fur et à mesure.

Cédant à une idéologie dans le vent, des hommes politiques voudraient que certaines de nos rues portassent le patronyme de Français dépourvus d'ancêtres gallo-romains. Nous avons neuf noms bien méritants à leur proposer. On me souffle qu'ils ne sont pas politiquement corrects, pourtant, ils gouvernent bien les patriotes que nous sommes.

HOMMAGE À NOTRE ANCIEN ANDRÉ TISSIER





A 18 ans, ses classes finies, il part pour un premier séjour en Indochine.

Guerroyant dans le delta, au Tonkin, il ne tarde pas à s'illustrer dans les rangs du 10^e BPCP, qui deviendra le 8^e bataillon de parachutistes de choc. Continuant sa mission durant l'assaut d'un village, alors qu'il est blessé, le deuxième classe reçoit une première citation à l'ordre de la brigade, assortie de la croix de guerre TOE avec étoile de bronze.

Passé caporal il saute en opération sur la mythique RC 4 à Lang Son ; il s'y distingue dans la capture de prisonniers et la récupération de matériels.

Le général COGNY le cite alors à l'ordre de la brigade. André participera au Tonkin à tous les combats de son unité.

Il repart pour un deuxième séjour en Extrême-Orient, affecté alors au CITAPI puis au 7^e bataillon de commandos parachutistes. Il y gagne son galon de sergent.

En métropole, on l'affecte à Bayonne, au 2^e régiment de parachutistes coloniaux.

En novembre 1956 c'est Suez, il participe à l'opération « Mousquetaire » avec son régiment puis rejoint à la fin de cette même année, une terre de France dans la tourmente : l'Algérie. Il s'essaie à la vie civile en exploitant en famille, et avec succès, un restaurant en région parisienne. Mais comme battent dans sa poitrine, le cœur d'un matelot et celui d'un soldat, il ne sait résister à l'appel des copains et du combat.

Il rengage alors au 1^{er} RPIMa en tant que caporal-chef mais il retrouve rapidement son galon de sergent. Promu sergent-chef en 1965, ses actes de bravoure lui valent l'attribution de la médaille militaire la même année. En 1968, BA2 brillamment obtenu, c'est la barrette d'adjudant sur les épaules.

En 1971, au titre de l'assistance militaire technique, on le trouve au Tchad, à Fort-Lamy. Le soldat s'illustre encore le 23 août à la tête de ses hommes de la Garde nomade au cours d'un violent combat pour empêcher l'encerclement de troupes amies. Il sera cité à l'ordre du régiment avec croix de la valeur militaire et étoile de bronze. Il poursuit sa carrière avec le grade d'adjudant-chef en 1971.

En véritable soldat colonial, André continue à servir Outre-Mer : Bangui, Antilles, Nouvelle-Calédonie et même Allemagne.

Comme on dit dans notre jargon, son placard ne lui a pas été fourni avec le paquetage : Légion d'honneur, médaille militaire, ordre national du mérite, croix de guerre des TOE, 4 titres de guerre dont une blessure au feu.

Ses citations soulignent le « calme et sang-froid » dont il a fait preuve.

Ces qualités appartiennent à la nature du vrai soldat et du vrai chef.

Trois magnifiques discours chargés de sens ponctuèrent la cérémonie religieuse : celui ému et vibrant de sa fille Isabelle, celui respectueux et admiratif de Jean-Michel Sanjuan notre vice-président et celui, fervent et patriotique, de notre padre, le père CHANLIAU.

Huit bérets rouges de la section, notre drapeau et celui de la Légion d'honneur accompagnèrent notre camarade : Jean-Michel SANJUAN, Michel BAIN, Georges BARTOLI, Régis BERTOGLI, Alain LORRAIN, Bernard BLANC son gendre, Christian CHANLIAU, Jean LACROIX.

Deux familles qui n'en faisaient qu'une seule, celle de la parenté et celle militaire, se réunirent autour d'un pot et d'un buffet pour évoquer notre vieux compagnon.

Nous sentions sa présence. André n'a jamais posé son fameux sac vert militaire.

Muni de ce seul bagage orné d'un écusson français, il fit le tour du monde avec son épouse, laissant *au vulgaire* la valise à roulettes. Au nord du Vietnam, ci-devant Tonkin, le couple reçut un inoubliable et chaleureux accueil : l'ancien Vietminh apprécie la valeur de ses vieux adversaires. Nous rêverions d'être accueillis aussi bien dans les Aurès ou le Djurdjura.









ÉTAT DE SANTÉ DE NOS ADHÉRENTS

Nous avons appris les problèmes de santé de certains de nos camarades : Emile NIESZ, Pierre DESFORGES, Juan SANCHEZ.

Nous leur souhaitons un prompt rétablissement et espérons les revoir bientôt en bonne forme.

NOUVEAUX ADHÉRENTS 2021 ET MUTATIONS

- Colette ANDREY, veuve de notre regretté Maurice ANDREY
- Sylvain BAUMLIN, ancien du 9^e RCP (369 996) de retour à notre section
- Alain LAVARDE, ancien du 1^{er} RCP (254 571), notre résident de Bénidorm
- André JAHAN, membre ami, un ancien de Cherchell ...
- Patrick KARCHER, (462 588) toujours en Alsace mais adhère de nouveau à la section
- René KMIECIAK, notre dernier adhérent, ancien du 9^e RCP (424 254)

LE MOT DU TRÉSORIER

Nous sommes au milieu de cette année 2021 et toutes les cotisations ne sont toujours pas rentrées ! Les DLP ont pourtant été envoyés à tous les adhérents. Merci au siège !

Et merci aux retardataires concernés de vous mettre à jour dans les meilleurs délais par chèque ou virement.

Vous trouverez ci-dessous les coordonnées bancaires du compte de l'UNP 34.

Banque : Société Générale de St Gély du Fesc

FR76 3000 3014 3000 0372 6127 478

SOGEFRPP

IBAN Identifiant(BIC)

À MOI LES PARAS !!!

Un de nos adhérents qui, suite à de nombreux problèmes de santé, survit aujourd'hui avec une petite retraite, recherche une location de type F2, ne dépassant pas 400 €, dans la région SETE, FRONTIGNAN, MEZE, MONTPELLIER.

Merci de votre contact si vous pouvez nous aider dans cette démarche (tél du président 06 87 59 81 09)

ACTIVITÉS PRÉVISIONNELLES

- Puimisson en septembre, dépôt de la plaque UNP sur la tombe du général COSTE
- Forêt des écrivains combattants, cérémonie sur la stèle d'Erwan Bergot
- Pic Saint-Loup
- Saint-Michel le 2 ou 9 octobre, dans une commune de l'Agglo de Béziers (à définir).

NOS PEINES **♣**





Jean Louis MAZARS ancien adhèrent de l'UNP34 qui avait rejoint la section de l'UNP de l'Aveyron à sa création.

Robert BAYLE décédé dans sa 93^e année. Il n'était pas para mais président des DPLV/LH de l'Hérault.

André TISSIER, voir l'hommage en page 5.

DERNIERE MINUTE

La permanence au local de Saint-Clément sera fermée du 14 juillet au 15 août. Reprise le 20 août 2021.

Le président et le bureau vous souhaitent « bonne lecture »

Comité de rédaction : le bureau UNP 34

Directeur de la publication : Jacky HUILLET

UNION NATIONALE DES PARACHUTISTES- Section « Pierre LAIZE » de l'Hérault – Centre Fernand ARNAUD – Sentier du Bélier – 34980 Saint Clément de Rivière.